Bordeaux Port Atlantique et le groupe CMA-CGM / **T :** 04.91.91.52.47 (siège social à Marseille/Bouches-du-Rhône, CA 30 milliards de dollars), numéro trois mondial du transport maritime par conteneur et opérateur de la ligne Feeder Atlantique, ont trouvé un accord pour l'exonération sur la facturation des « storages » supportés par les clients à l'occasion des jours de grève du début de l'année. Les frais de stockage au terminal de Bassens du port de Bordeaux, dus aux grèves, seront exonérés. www.cma-cgm.fr